

Empressé pour l'EPR, circonspect pour les EnR¹

Avant même la validation de l'organisation d'un débat public sur la construction d'un EPR à Penly, l'Etat, par l'entremise du Préfet de région, invite, demain vendredi 15 mai, les décideurs régionaux à prendre connaissance des « *modalités de mise en œuvre du chantier [et] le calendrier prévisible* » et à anticiper « *les principaux axes de travail qu'il conviendrait de mener en matière d'infrastructures, d'emploi et d'accompagnement des entreprises* ». Enfin, pas tous les décideurs régionaux, puisque les conseillers régionaux ne sont pas conviés à cette réunion...

On peut s'interroger sur le peu d'égards ainsi faits au processus de débat démocratique. Mais, il est vrai que le Président de la République a annoncé la construction de l'EPR, le hissant au rang d'intérêt stratégique national, et que les modalités de « partage » entre les grandes entreprises du secteur de l'énergie sont déjà avancées. Le débat public n'est donc là que pour la forme, la concertation se limitant à nous démontrer par A + B que tout ceci est utile et sauvera l'emploi dans la région.

Il est « surprenant » de constater que la mise en œuvre de projets régionaux en faveur des énergies renouvelables ne bénéficie pas du même empressement de la part du représentant de l'Etat.

Ainsi, alors que la Région a adopté son schéma éolien en 2006, les projets de parcs éoliens off-shore souffrent de lenteurs dans les procédures d'autorisation, pour ne pas dire d'une certaine morgue... ainsi le Préfet renvoie à la constitution d'une nouvelle commission de travail sur le sujet.

Pourquoi ? parce que ces projets démontreraient qu'en plus de produire de l'énergie (eh oui, c'est dingue !), d'être bénéfiques pour l'environnement, ils créent de l'emploi ? Mais les lobbies industriels et politiques pro-nucléaire, qui ont tout le pouvoir, ne souhaitent pas entendre cette réalité.

Pourtant, citons l'exemple du projet de parc éolien off-shore au large du Tréport. La construction de 141 éoliennes permettrait l'alimentation de plus de 900 000 personnes en électricité / an pour un investissement de 1.8 milliards d'euros avec la création de 2 000 emplois pour la phase de construction et 250 emplois locaux à terme². Citons également le projet de Veulettes-sur-mer et ses 21 turbines pour l'alimentation de 125 000 personnes³ ou celui de Fécamp, ses 250 éoliennes, ses 500 emplois à la construction et 60 emplois permanents à terme⁴... Faire le pari du développement d'énergies propres et renouvelables pour répondre à la crise environnementale et sociale, l'enjeu est de taille.

Et contrairement à ce que l'on nous claironne, on ne peut pas tout faire car on ne peut pas tout financer. **La construction de l'EPR freinera considérablement la concrétisation des projets d'énergies renouvelables dans notre région et en France.**

EnR ou nucléaire, il faut choisir !

Véronique Bérégovoy
Présidente du groupe des élu-e-s Verts
au Conseil régional

¹ EnR = Energie renouvelable

² Source : la Compagnie du Vent

³ Source : Enertrag

⁴ Source : WPD